



Parc national
des Cévennes



Communiqué de presse

Le 23 octobre 2018

Le SDEE de la Lozère, partenaire de la RICE

A l'occasion de la soirée sur la pollution lumineuse organisée le 12 octobre dernier à Quézac, dans le cadre du *Jour de la Nuit*, le Parc national des Cévennes a remis le logo *Partenaire* de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère (SDEE).

Jean-Pierre Allier, second vice-président du Parc national des Cévennes a remis le logo *Partenaire* de la Réserve internationale de Ciel étoilé (RICE) au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère (SDEE) en présence de Jacques Blanc, président du SDEE. Pour cette remise, les deux structures ont eu le plaisir d'être accueillies à Quézac par Madame Flore Thérond, maire de cette commune déléguée exemplaire en la matière qui a vu ses travaux de rénovation de l'éclairage public se terminer il y a quelques jours seulement.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Jean-Pierre Allier a notamment salué la réussite de la collaboration établie avec le SDEE pour réduire la pollution lumineuse sachant que *"la RICE du PnC est celle qui a le plan d'éclairage le plus ambitieux des 13 RICE actuellement labellisées dans le monde"* et souligné le travail efficace réalisé par le syndicat d'énergie en partenariat avec les communes pour la modernisation de leur éclairage public dans le cadre de la RICE.

Comme l'a rappelé Jacques Blanc, *"15 communes lozériennes situées sur le territoire du Parc national ont pu bénéficier de 270 000 € de fonds européens (FEDER), complétés par 295 000 € de cofinancements du SDEE pour réaliser leurs travaux de rénovation d'éclairage public en deux ans. En moyenne le reste à charge pour les communes est de seulement 30 %, un financement très incitatif en ces périodes de contraintes budgétaires !"* De plus, comme l'a précisé Flore Thérond, *"avec les économies réalisées sur la facture énergétique, le retour sur investissement se fait en quelques années ; pour Quézac par exemple ce sont 3 500 € par an et donc des travaux rentabilisés en seulement 4 ans"*.

A noter que ce programme est dans la suite logique des différents financements apportés aux communes par le SDEE depuis 8 ans, dans le cadre de la réduction des nuisances lumineuses et des consommations, ce qui a fait du syndicat un partenaire incontournable et privilégié du PnC.

Les travaux sont d'ores et déjà achevés sur les communes de Gorges du Tarn Causses (Quézac et Montbrun), Vialas, et Florac-Trois-Rivières (1ère tranche) et vont débuter prochainement à Brenoux, Ispagnac, Lanuéjols, Gorges du Tarn Causses (Sainte-Énimie), Cans et Cévennes, Chadenet, La Malène, Saint-Bauzile, Saint-Privat-de-Vallongue, Sainte-Croix-Vallée-Française, Villefort, Ventalon-en-Cévennes, Florac-Trois-Rivières (2ème tranche) et Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère.

La modernisation de l'éclairage public lancée par les syndicats d'énergie dont le SDEE, avec l'appui du Parc national, consiste à élaborer un programme d'action basé sur la notion d'éclairer juste où il faut, quand il faut et comme il faut.

Au total, ce sont 1 500 points lumineux qui seront rénovés par ces 15 communes. Les lampes blanches à vapeur de mercure (ballons fluorescents) sont remplacées par des ampoules LED de couleurs chaudes, plus économes et non polluantes pour le ciel et la biodiversité nocturne.

Au-delà des communes du Parc national, le SDEE a souhaité étendre les préconisations de la RICE en matière d'éclairage à l'ensemble du département.

A noter que dans le cadre de la manifestation nationale du *Jour de la Nuit*, une trentaine de communes du Parc national ont organisé des soirées d'animations grand public couplées à des extinctions.

La pollution lumineuse et l'éclairage public seront au cœur d'un colloque national sur la préservation et la valorisation de l'environnement et des paysages nocturnes, les 8 et 9 novembre à l'auditorium de la cité scolaire du Vigan. Organisé par le Parc national des Cévennes et l'Agence française pour la biodiversité en partenariat avec l'Ademe et les syndicats d'énergie de la Lozère et du Gard, ce colloque rassemblera des élus, des gestionnaires d'espaces protégés et des experts.